

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**1<sup>ère</sup> REUNION DE 2009**

**Séance du 2 mars 2009**

CG 09/1<sup>ère</sup>/III-06

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'EDUCATION**

—  
Le secteur de l'Education est l'un des domaines prioritaires de notre Assemblée en raison d'une part, des compétences obligatoires qui nous incombent en la matière en direction des collèges et, d'autre part, des actions qualitatives que nous avons souhaité initier dès 1986 en faveur de l'ensemble des jeunes tarn-et-garonnais.

Le présent rapport traite donc exclusivement des politiques spécifiques que le Conseil Général a engagées en direction des divers partenaires impliqués -à quelque niveau que ce soit- dans le cursus scolaire des élèves du département. Il s'agit :

• **des communes :**

- aide à la construction, à l'aménagement et aux grosses réparations des structures du 1<sup>er</sup> degré,
- mise à disposition de bâtiments démontables,
- aide à l'implantation et au développement des technologies d'information et de communication dans les établissements scolaires du 1er degré, cette politique ayant pris fin en 2005 ;

• **des établissements scolaires :**

- organisation de classes de découverte, de séjours éducatifs et linguistiques,
- aide au développement des nouvelles technologies d'information et de communication pour l'éducation en faveur des collèges ;

• **enfin des familles :**

- aide aux familles les plus défavorisées pour l'envoi des enfants en classes de découverte et séjours éducatifs ou linguistiques.

Avant d'examiner mes propositions budgétaires pour l'exercice 2009, je vous propose :

1°) de prendre connaissance du bilan chiffré de ces politiques pour l'année 2008,

2°) d'examiner, en ce qui concerne l'attribution des subventions aux communes :

- le récapitulatif chiffré, établi par canton sur la période de 1986 à 2008, des sommes allouées au titre de nos participations aux aménagements (**liste A**), grosses réparations (**liste B**) et constructions (**liste C**) réalisés dans les locaux scolaires du 1<sup>er</sup> degré,

- et le nombre des dossiers traités, établi par type de locaux subventionnés au même titre.

## BILAN DÉTAILLÉ 2008

### **I - FONCTIONNEMENT**

#### **Articles 656812 – sous-fonction 21 et 657371 - sous-fonction 221**

**Subventions aux écoles et collèges de l'enseignement public et privé pour l'organisation de classes de découverte, séjours éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées.....**

**225 703,06 €**

- Ecoles : .....114 524,06 €

- Collèges : .....111 179,00 €

### **II - INVESTISSEMENT**

#### **- Aménagement, Travaux et Constructions**

#### **Article 204146 – sous-fonction 21 - Liste A**

Subventions allouées aux communes pour aménagements de locaux scolaires du 1<sup>er</sup> degré

Total des engagements.....**231 840 €**

#### **Article 204145 – sous-fonction 21 - Liste B**

Subventions allouées aux communes pour grosses réparations aux bâtiments scolaires du 1<sup>er</sup> degré

Total des engagements.....**192 959 €**

**Article 204147 – sous-fonction 21 - Liste C**

Subventions allouées aux communes pour constructions de  
bâtiments scolaires du 1<sup>er</sup> degré

Total des engagements en capital.....761 172 €  
Total des engagements en annuités.....1 253 576 €

L'ensemble de ces engagements, **2 665 250 €**, atteste l'effort important consenti par le Conseil Général sur une **compétence facultative** pour, d'une part, moderniser le secteur éducatif de notre département et, d'autre part, accompagner les zones en fort accroissement démographique.



<b>PROPOSITIONS 2009</b>
--------------------------

**I - FONCTIONNEMENT**

**Article 656812 – sous-fonction 21**  
**et Article 657371 – sous-fonction 221**.....200 000 €

**Subventions aux écoles et collèges de l'enseignement public  
et privé pour l'organisation de classes de découverte, séjours  
éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées.**

Je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement de 200 000 € qui sera, le cas échéant, ajusté en fonction des séjours effectivement réalisés, lors des réunions de 2009 consacrées au vote des décisions budgétaires modificatives selon la ventilation suivante :

- Article 656812 – sous-fonction 21 : écoles publiques et privées.....100 000 €  
- Article 657371 – sous-fonction 221 : collèges publics et privés.....100 000 €

## **II - INVESTISSEMENT**

### **- Aménagements, Travaux et Constructions**

***Article 204146 – sous-fonction 21*.....220 590 €**

#### **Subventions aux communes pour aménagements de locaux scolaires - Liste A.**

Autorisation de programme 2009.....205 590 €  
avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2009.....35 590 €
- BP 2010.....130 000 €
- BP 2011.....40 000 €

Crédits de paiement 2009 inscrits.....220 590 €

- au titre de l'AP 2006.....16 680 €
- au titre de l'AP 2007.....88 320 €
- au titre de l'AP 2008.....80 000 €
- au titre de l'AP 2009.....35 590 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2009 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 1**.

***Article 204145 – sous-fonction 21*.....232 745 €**

#### **Subventions aux communes pour grosses réparations aux bâtiments scolaires - Liste B.**

Autorisation de programme 2009.....151 128 €  
avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2009.....64 478 €
- BP 2010.....50 000 €
- BP 2011.....36 650 €

Crédits de paiement 2009 inscrits.....232 745 €

- au titre de l'AP 2004.....5 085 €
- au titre de l'AP 2005.....5 000 €
- au titre de l'AP 2006.....25 791 €
- au titre de l'AP 2007.....69 302 €
- au titre de l'AP 2008.....63 089 €
- au titre de l'AP 2009.....64 478 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2009 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 2**.

Article 204147 – sous-fonction 21.....479 157 €

**Subventions aux communes pour constructions  
de locaux scolaires - Liste C.**

Autorisation de programme 2009.....630 910 €

avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2009.....80 910 €

- BP 2010.....350 000 €

- BP 2011.....200 000 €

Crédits de paiement 2009 inscrits.....479 157 €

- au titre de l'AP 2007.....145 022 €

- au titre de l'AP 2008.....253 225 €

- au titre de l'AP 2009.....80 910 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2009 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 3**.

Compte tenu de ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL GENERAL**

Fonctionnement

– Adopte les dotations de fonctionnement suivantes et ratifie l'inscription des crédits de paiement correspondants pour 2009 :

Article 656812 – sous fonction 21.....100 000 €

Subventions aux écoles de l'enseignement public et privé  
pour l'organisation de classes de découverte, séjours  
éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées

*Article 657371 – sous fonction 221*.....100 000 €  
Subventions aux collèges de l'enseignement public et privé  
pour l'organisation de classes de découverte, séjours  
éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées

*Investissement*

– Adopte les autorisations de programme et ratifie les crédits de paiement suivants  
pour 2009 :

***Subventions aux communes pour les aménagements, grosses réparations et  
constructions de locaux scolaires du 1<sup>er</sup> degré***

*Article 204146, sous-fonction 21 - Liste A*.....220 590 €  
avec une autorisation de programme 2009 de 205 590 € (annexe 1)

*Article 204145, sous-fonction 21 - Liste B*.....232 745 €  
avec une autorisation de programme 2009 de 151 128 € (annexe 2)

*Article 204147, sous-fonction 21 - Liste C*.....479 157 €  
avec une autorisation de programme 2009 de 630 910 € (annexe 3)

– Donne délégation à la Commission Permanente pour se prononcer :

. sur la mise à la réforme et l'aliénation de classes mobiles propriété du  
Département,

. sur les bénéficiaires et le montant des subventions à répartir au titre de la  
politique relative aux travaux d'aménagements pédagogiques de locaux scolaires  
du 1er degré, liste A, liste B et liste C.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

# POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

CG 09/1<sup>ère</sup>/III-06ann1

## ANNEXE 1

### LISTE A

#### PROGRAMMATION 2009

<b>Communes</b>	<b>Opérations</b>
<b>Barry-d'Islemade</b>	Aménagement de l'école maternelle
<b>Comberouger</b>	Aménagement d'une salle de classe et d'un préau
<b>Dieupentale</b>	Aménagement de l'école maternelle
<b>Escatalens</b>	Aménagement d'une salle de classe et d'une salle de propreté à l'école maternelle
<b>Espalais</b>	Création d'une BCD à l'école – C.C. Des Deux Rives
<b>Montesquieu</b>	Réaménagement de l'école Sainte-Thècle

Le Président,

**ANNEXE 2****LISTE B****PROGRAMMATION 2009**

<b>Communes</b>	<b>Opérations</b>
<b>Beaumont de Lomagne</b>	Mise aux normes du réseau existant de chauffage au groupe scolaire (1 <sup>ère</sup> tranche)
<b>Beaumont de Lomagne</b>	Réfection totale des canalisations de l'école primaire – 1 <sup>ère</sup> tranche
<b>Canals</b>	Mise aux normes de sécurité de l'école – 2 <sup>ème</sup> tranche
<b>Castelferrus</b>	Isolation du dortoir et réfection des sanitaires de l'école
<b>Castelmayran</b>	Travaux de réhabilitation de la toiture de l'école maternelle – 1 <sup>ère</sup> tranche
<b>Caumont</b>	Mise en conformité école maternelle
<b>Dunes</b>	Réfection de l'atelier informatique et des sanitaires à l'école – 2 <sup>ème</sup> tranche – C.C. des Deux Rives
<b>Genebrières</b>	Grosses réparations des menuiseries à l'école
<b>Labarthe</b>	Travaux de grosses réparations à la cantine et au préau
<b>Lamagistère</b>	Réfection des vestiaires de l'école – 2 <sup>ème</sup> tranche – C.C. des Deux Rives
<b>L'Honor-de-Cos</b>	Isolation phonique et travaux d'électricité à la salle de repos de l'école
<b>Malause</b>	Isolation des classes de l'école – 2 <sup>ème</sup> tranche – C.C. des Deux Rives
<b>Moissac</b>	Réfection de la toiture du bâtiment central de l'école Pierre Chabrié – 2 <sup>ème</sup> tranche
<b>Molières</b>	Mise aux normes de la cantine scolaire – 2 <sup>ème</sup> tranche
<b>Montesquieu</b>	Réfection des menuiseries extérieures – 1 <sup>ère</sup> tranche
<b>Montesquieu</b>	Mise aux normes de sécurité du groupe scolaire – 1 <sup>ère</sup> tranche
<b>Montesquieu</b>	Réfection des façades du groupe scolaire – 1 <sup>ère</sup> tranche
<b>Montpezat-de-Quercy</b>	Remplacement des menuiseries côté Est du groupe scolaire – 2 <sup>ème</sup> tranche
<b>Montpezat-de-Quercy</b>	Rénovation des sanitaires du groupe scolaire – 1 <sup>ère</sup> tranche

<b>Communes</b>	<b>Opérations</b>
<b>Montpezat-de-Quercy</b>	Remplacement des menuiseries au groupe scolaire – 1ère tranche
<b>Saint-Nazaire de Valentane</b>	Réfection du chauffage de l'école
<b>Saint-Nicolas de la Grave</b>	Grosses réparations au préfabriqué du groupe scolaire Jean Lafougère
<b>Valence d'Agen</b>	Réfection des sanitaires et des menuiseries aluminium des écoles Jules Ferry, Pierre Perret et Gérard Lalanne – C.C. des Deux Rives
<b>Verdun-sur-Garonne</b>	Restauration des blocs sanitaires de l'école élémentaire – 2ème tranche

Le Président,

**ANNEXE 3****LISTE C****PROGRAMMATION 2009**

<b>Communes</b>	<b>Opérations</b>
<b>Bioule</b>	Création d'une cantine scolaire
<b>Campsas</b>	Extension du groupe scolaire
<b>Dieupentale</b>	Extension de l'école élémentaire et construction d'un restaurant scolaire
<b>Fabas</b>	Extension de l'école maternelle
<b>Garganvillar</b>	Construction d'une salle de classe
<b>Gensac</b>	Construction d'une salle de classe
<b>Labastide Saint Pierre</b>	Extension de la cantine de l'école primaire
<b>Monbéqui</b>	Création d'une cantine scolaire
<b>Saint-Etienne de Tulmont</b>	Agrandissement de l'école maternelle
<b>Villebrumier</b>	Extension du groupe scolaire

**Dossiers susceptibles d'être présentés en annuités**

<b>Communes</b>	<b>Opérations</b>
<b>Montbeton</b>	Extension de l'école primaire

Le Président,